Numéro de publication:

0 086 148

A1

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 83400219.8

(51) Int. Cl.³: E 06 B 9/04

22 Date de dépôt: 02.02.83

30 Priorité: 03.02.82 FR 8201728

- Date de publication de la demande: 17.08.83 Bulletin 83/33
- 84 Etats contractants désignés: BE DE GB IT NL SE

(71) Demandeur: Licois, Michel

Domaine du Petit Beauregard Bat. 6 Apt. 4 F-78170 La Celle St Cloud(FR)

72 Inventeur: Licois, Michel

Domaine du Petit Beauregard Bat. 6 Apt. 4

F-78170 La Celle St Cloud(FR)

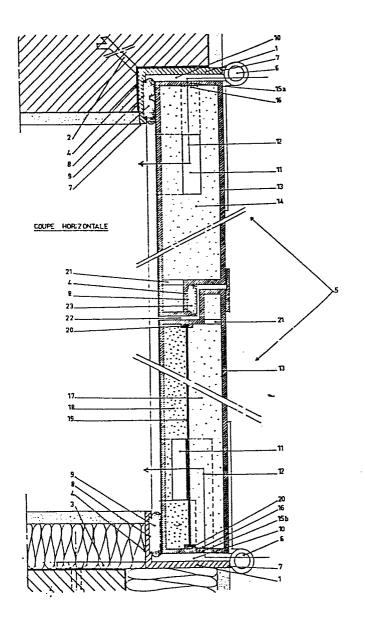
(74) Mandataire: Lemoine, Michel et al,

Cabinet Michel Lemoine 13 Boulevard des Batignolles

F-75008 Paris(FR)

(54) Dispositif de fixation sur cadre scellé ou fixé dans/sur une maçonnerie, en feuillure, de volets thermo-acoustiques.

(5) Dispositif de fixation sur un cadre scellé (2) ou fixé (3) dans/sur une maçonnerie, en feuillure (4), de volets thermoacoustiques extérieurs (5) pour fenêtre, porte-fenêtre, porte, châssis. Ce dispositif comporte un cadre (1) en L muni de pattes de scellement (2) ou de fixation (3), dont les gonds sont solidaires. Chaque extrémité (7) sert d'arrêt à l'enduit. Une gorge (8) reçoit un cordon périphérique (9). Les gonds (6) reçoivent les volets (5) en gardant un espace pour la ventilation. Le volet renferme un isolant (14). Un évidement (15a) formé en chicane (11) permet la ventilation (12). Fermés, les volets forment une chicane (22), un joint (23) étant interposé pour assurer l'étanchéité.



Dispositif de fixation sur cadre scellé ou fixé dans/sur une maçonnerie, en feuillure, de volets thermo-acoustiques.

La présente invention concerne un dispositif

5 de fixation sur cadre scellé ou fixé dans/sur une maçonnerie, en feuillure, de volets thermo- acoustiques extérieurs pour fenêtre, porte-fenêtre, porte-châssis, fabriqués en métal ou en bois ou en plastique ou composé bois/
métal (un ou plusieurs vantaux, ouvrant à la française,
10 coulissant, pivotant, basculant).

Les fermetures extérieures traditionnelles telles que portes ou fenêtres ne comportent pas de système de fixation élaboré, en feuillure, avec des volets composés. Ces fermetures sont posées simplement en tableau de fenêtre sur gonds ou sur fixation cadre métallique en tableau de fenêtre et n'assurent pas une barrière efficace entre l'extérieur et l'intérieur sur le plan thermique ou acoustique.

Le dispositif selon l'invention permet de remé-20 dier à cet inconvénient. Il est représenté en coupe horizontale sur la figure unique.

Il comporte en effet un cadre (1), par exemple métallique, dont le profil a une section en L, munie de pattes de scellement (2) ou de fixation (3) et dont les gonds extérieurs (6) sont solidaires. Chaque extrémité du profilé en L (7) sert d'arrêt à l'enduit extérieur

25

de finition (en long pan et en tableau de fenêtre). A l'intérieur du cadre (1), une gorge (8) reçoit un cordon d'étanchéité (9) simple ou double, périphérique et sans discontinuité qui est comprimé lors de la fermeture des 5 volets. Les gonds (6) permettent la mise en place des volets tout en gardant un espace (10) suffisant entre l'âme du cadre et le chant du volet, ce qui assure la circulation d'air (12) à l'intérieur du volet dans une chicane (11) aménagée (renouvellement d'air dans les locaux).

10

Le volet est constitué d'une enveloppe extérieure (13) homogène qui renferme, dans le cas d'une isolation non complexe (cas du volet supérieur sur le dessin) un isolant (14) qui occupe la totalité du volume intérieur. Un évidement (15a) en forme de chicane (11) est 15 créé sur le côté du volet, en partie basse, près du gond de fixation de telle sorte que l'orifice (15a) ainsi construit ne soit pas visible de l'extérieur en position fermée ; un grillage fin (16) est placé sur l'ouverture afin de ne pas laisser entrer les insectes et les ron-20 geurs. L'air chemine (12) de l'extérieur par cette entrée (ventilation basse) pour sortir en partie supérieure (ventilation haute) vers l'intérieur.

Les sons, de par la forme de la chicane, sont 25 piégés.

L'évidement (15b), au sein d'une isolation plus complexe, est créé de la même manière, mais le nombre des composants à l'intérieur du volet est différent (cas du volet inférieur sur le dessin).

En effet, le dispositif comporte lui aussi une 30 enveloppe extérieure (13) homogène qui renferme les isolants de densité (17-18) et de nature différentes afin de mieux lutter contre les déperditions thermiques et les nuisances acoustiques. Une plaque (19), absorbant 35 les sons à basses fréquences, est placée entre les deux isolants (20) de l'enveloppe afin d'être maintenue en

bonne position.

ainsi une parfaite étanchéité.

Les parties de fermeture des volets en recouvrement, compte tenu de leur forme (feuillure), ont à l'intérieur, des raidisseurs (21) qui renforcent les extrémités. 5 Fermés, les deux volets forment une chicane (22) et sur l'un deux, en fond de feuillure, une gorge (8) reçoit un joint (23), sur toute la hauteur du volet, qui sera comprimé par l'autre volet en position fermée, assurant

La nature des isolants utilisés à l'intérieur des volets et les joints résisteront à l'air, à l'eau et aux agents corrosifs atmosphériques, y compris l'enveloppe du volet.

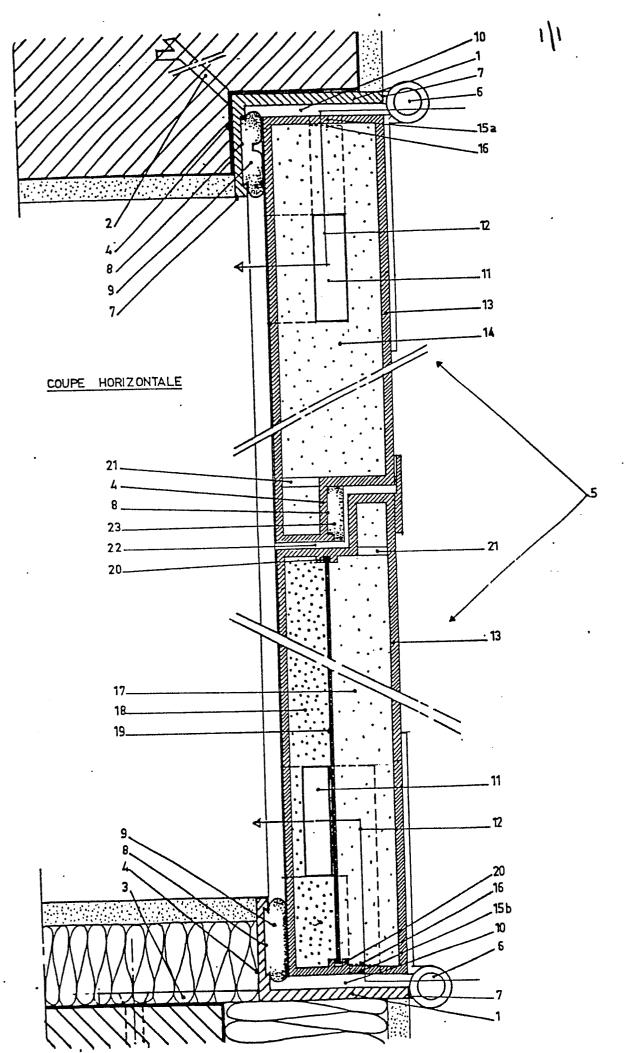
Le dispositif selon l'invention est particulière15 ment destiné, dans le cadre des économies d'énergie,
à résoudre les problèmes thermiques, acoustiques et de
renouvellement d'air. Il peut être employé indifféremment
à toute construction neuve ou déjà construite.

REVENDICATIONS

- 1. Dispositif de fixation sur cadre dans/sur une maçonnerie, de volets thermo-acoustiques (5) extérieurs, caractérisé en ce qu'un cadre (1) en L, muni de 5 pattes de scellement (2) ou fixation (3) dont les gonds extérieurs (6) sont solidaires, est posé en feuillure (4) dans la maçonnerie.
- 2. Dispositif selon la revendication 1, caractéen risé en ce que chaque extrémité (7) du cadre/L (1) sert 10 d'arrêt à l'enduit extérieur de finition.
 - 3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'à l'intérieur du cadre (1), une gorge (8) reçoit un cordon d'étanchéité (9) simple ou double périphérique et sans discontinuité.
- 4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les gonds (6), qui reçoivent les volets (5), conservent un espace (10) suffisant entre l'âme du cadre et le champ du volet.
- 5. Dispositif selon la revendication 4, caracté20 risé en ce que l'espace (10) créé assure la circulation d'air (12) à l'intérieur du volet dans une chicane (11).
- 6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le volet est constitué d'une enveloppe extérieure (13) homogène, qui 25 renferme un ou plusieurs isolants (14-17-18) de nature et densité différentes.
- 7. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'intérieur du volet est pourvu d'un évidement (15a) en forme de 30 chicane (11) de telle sorte que l'orifice (15a) construit ne soit pas visible de l'extérieur en position fermée.
 - 8. Dispositif selon la revendication 7, caractérisé en ce que l'orifice (15a) est protégé par un grillage fin (16).
- 9. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le volet (5)

contient une plaque (19) absorbant les sons à basses fréquences, placée entre deux isolants (17, 18) et calée aux extrémités dans une gorge (20) solidaire de l'ensemble (13).

10. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'une fois fermés,
les volets forment sur leurs bords adjacents une chicane
(22) et que sur l'un d'eux, en fond de feuillure (4),
une gorge (8) reçoit un joint (23) sur toute la hauteur
10 du volet et assure l'étanchéité desdits bords.





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 83 40 0219

	DOCUMENTS CONSID	ERES COMME PERTINE	NTS	
Catégorie		c indication, en cas de besoin, es pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
х	CH-A- 343 621 * Page 1, lign lignes 1-55; fig	nes 57-74; page 2,	1	E 06 B 9/04
x	FR-A-2 116 273 * Page 2, light figures 1,2 *	 (ARTEA) nes 25-40; page 3;	1,6	
Α	FR-A-2 247 606 * Page 2, lig 3,4; figures 1-4	gnes 11-40, pages	3,4,6, 7,9,10	
A	FR-A-2 343 882 * Pages 1,2; fig		1,3,6	
A	BE-A- 880 719 * Page 8; figure		1,3,6	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
				·
	présent rapport de recherche a été é Lieu de la recherche LA HAYE	tabli pour toutes les revendications Date d'achèvement de la recherc 09-05-1983	he \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Examinateur
Y:pa au A:ar	CATEGORIE DES DOCUMEN Inticulièrement pertinent à lui seu inticulièrement pertinent en com inticulièrement de la même catégo rière-plan technologique vulgation non-écrite ocument intercalaire	TS CITES T: théorie E: docume date de binaison avec un D: cité dan Crie L: cité pou	ou principe à la b ent de brevet anté dépôt ou après c is la demande ir d'autres raisons	